

4

LES FICHES
PRATIQUES

© Gilles Pichard - Photothèque CNPF

La Fourmi rousse des bois

Un auxiliaire sous-estimé



hautsdefrance.cnpf.fr



Un bienfait pour la forêt

Le groupe de fourmis "*Formica rufa*", que l'on appelle plus communément "fourmis rousses des bois", est constitué de huit espèces voisines présentes dans l'hémisphère Nord.

Assez généralistes, les fourmis rousses sont présentes dans des habitats forestiers variés. Elles édifient un nid en forme de dôme avec divers matériaux : brindilles, aiguilles de conifères, grains de sable... très souvent sur la base d'une souche d'arbre. Sous ce dôme,

souvent de taille remarquable, se trouve la fourmilière, plus vaste encore.

Amélioration des qualités du sol

Les fourmis ont un effet positif sur le sol qui entoure leur dôme. Elles le travaillent en creusant des galeries et contribuent à l'aération du sol, augmentant la porosité et la perméabilité du sol, favorables à la vie du sol. Les apports organiques issus de leurs déchets (déjections, cadavres...) à forte composante animale, sont minéralisés assez rapidement, au profit des arbres et de la flore proche des dômes.



Myrmécochorie¹

Les fourmis exercent un rôle important sur la végétation de leur habitat.

L'élaïosome, extension comestible des graines de certaines espèces, riche en lipides et en protéines, est convoité. Les graines qui les portent sont transportées jusqu'à la fourmilière. L'élaïosome, qui n'est pas nécessaire à la germination, est utilisé pour nourrir les larves. Les graines sont ensuite éjectées du dôme et ainsi semées à distance de l'espèce qui les a produites. Ces transports de graines sont issus d'une co-évolution dans laquelle les plantes concernées collaborent avec les fourmis qui assurent leur dissémination. La dispersion des graines de certaines espèces forestières de la strate herbacée ne repose que sur cette relation mutualiste.

¹ - Dissémination active des graines de certaines espèces par les fourmis



© J. O'Brien - The Regents of the University of California

*Élaïosomes
de Lamier
amplexicaule
(hauteur
des graines :
2 mm)*



Arthropophagie : participation à la régulation des prédateurs de la forêt

Si les fourmis rouges ont un régime alimentaire varié, ce sont des prédatrices opportunistes qui chassent toutes sortes d'arthropodes au fil des rencontres dans la zone d'activité de la fourmilière : chenilles, punaises, araignées... représentent 40 % des ressources alimentaires d'une colonie moyenne.

En cas de pullulation de ravageurs forestiers tels que les chenilles des Processionnaires du pin et du chêne, ou de la Tordeuse verte du chêne, la fréquence de rencontre avec ces proies s'accroît. Une régulation active s'effectue alors dans la zone d'action de la colonie, jusqu'à 0,25 ha autour du dôme.

Ce rôle d'auxiliaire est à l'origine du statut de protection dont bénéficient les fourmis rouges dans certains pays.

Le morceau de bois fiché dans ce dôme est à l'origine d'une perturbation. Bâtons, bouteilles, objets divers... peuvent générer des "voies d'eau" dans la fourmilière, s'ils restent enfoncés.



Au regard des services rendus, l'adoption de mesures peu contraignantes, visant simplement à ne pas nuire aux fourmis rouges, peuvent être très facilement adoptées. Des mesures simples lors des exploitations forestières*, le maintien de zones ouvertes, une meilleure information du public, devraient permettre une meilleure cohabitation entre elles et nous.

* en signalant les dômes avec des piquets et de la rubalise, par exemple



Une bienveillance nécessaire

Les fourmis rouges des bois sont sensibles aux changements intervenant sur leur habitat. Elles peuvent disparaître rapidement, lorsqu'une perturbation survient et parfois déménager dans un secteur de forêt plus approprié. Elles s'établissent plus volontiers à proximité de zones ouvertes (lisières, clairières, bords de piste...) pour bénéficier du rayonnement solaire, nécessaire au redémarrage de l'activité de la colonie, au printemps, ainsi qu'au développement du couvain.

Si elles sont protégées en Allemagne, en Italie et en Suisse, les fourmis rouges ne bénéficient d'aucun statut de protection en

tant qu'espèce, ni en France, ni au niveau européen. La liste rouge de l'UICN², qui inventorie l'état de conservation des espèces animales et végétales, les a classées dans la catégorie "quasi-menacée", marquant ainsi l'intérêt de pratiques bienveillantes à leur égard.

Par méconnaissance, les dômes sont parfois dégradés ou détruits. Le piétinement à proximité, des agressions répétées au niveau de la fourmilière par des objets divers ou pire, par écrêtage du dôme, sont une cause de régression des populations de fourmis dans ces secteurs.

Parfois, la gestion forestière n'intègre pas suffisamment leur existence. La dégradation et l'étalement du dôme lors des coupes ou des interventions sylvicoles sont souvent évitables.

2 - Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La liste rouge de l'UICN expose la situation (état de conservation) des plus de 96951 espèces étudiées (version 2018.2).